

PROJET

BEAUREGARD

Diagnostic
et
Pistes



FERRIERE LA GRANDE



Valorisation concertée des centres Urbains

En partenariat avec les communes de :

Feignies , Ferrière-la-Grande , Ferrière-la-Petite , Marpent , Maubeuge , Pont-sur-Sambre Lobbes



INITIATIVE COMMUNAUTAIRE INTERREG III
PROGRAMME FRANCE - WALLONIE - VLAANDEREN 2000-2006

« Beauregard 1 »
« Bien étudier l'Aménagement Urbain
et Garantir le Renouvellement Durable »
N° FW 2.4.1.

RAPPORT D'ACTIVITES FINAL
ARRETE AU 31 décembre 2005

Opérateur chef de file :



rue de Montigny 29
6000 Charleroi
Tél. (32) 071/300.300 Fax (32) 071/509.678



AGENCE DE DEVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE LA SAMBRE
19, rue de Fleurus
BP 30273
59607 Maubeuge cedex

Partenaires :



98, rue des Stations
59000 Lille

I) Le projet BEAUREGARD consiste à valoriser le patrimoine naturel et bâti de part et d'autre de la frontière franco – belge, à partir de son fil directeur : la Sambre.

Cette démarche de valorisation est soutenue par l'Union européenne. Elle associe différents partenaires : le CAUE, l'ADUS et Espace Environnement.

Ce projet, commencé il y a quelques années, a déjà permis de contribuer positivement à la réalisation d'opérations d'aménagement, notamment côté Belge.

Le projet vise globalement 2 objectifs :

- ***Produire un socle de connaissances commun sur le patrimoine transfrontalier par différents moyens :***
 - o Observations
 - o Relevés terrains
 - o Etudes de potentialités
 - o Diagnostics territoriaux

- ***Sensibiliser les élus et les habitants à travers différents moyens :***
 - o Editions de brochures, articles de presses, internet..., surtout destinés aux habitants
 - o Tour bus, conférences, et assistance aux maîtres d'ouvrage, par la mise à disposition d'une ingénierie ...pour les élus.

II) Les études FDAN (Fonds Départemental pour l'Aménagement du Nord) relèvent d'une logique similaire et différente à la fois :

A) Les spécificités des études FDAN :

- **Avec les études FDAN, il s'agit, pour le conseil général du Nord, d'améliorer le cadre de vie des communes du Nord, en attribuant des subventions pour la réalisation d'opérations d'aménagements ou d'équipements.**

L'attribution de subventions est conditionnée à la réalisation préalable obligatoire d'une étude validée par un comité de pilotage, et sous la direction conjointe de la commune et du conseil général.

Cette étude a pour objectif :

- d'élaborer un diagnostic territorial
- de mettre en évidence les enjeux d'aménagement et d'équipement
- de proposer des solutions pour chaque enjeu identifié
- de proposer un planning de réalisations, accompagné des évaluations financières

Les niveaux d'études (esquisse, APS...) sont déterminés par le cahier des charges.

- L'objectif des études FDAN est opérationnel : elles doivent déboucher sur des travaux.

B) Les similitudes entre études FDAN et projet BEAUREGARD

- Sur la forme : les deux types études utilisent la concertation, c'est-à-dire la participation avec les habitants.
- Sur le fond : elles abordent le volet patrimonial de façon similaire dans la méthodologie.

Actuellement, la quasi-totalité des communes membres de l'AMVS dispose d'une étude FDAN « cadre de vie ». Plus de la moitié des communes de l'AMVS (sur un total de 23 communes) dispose d'une étude récente, c'est-à-dire approuvée au cours ou après l'année 2003.

Question :

Comment le projet BEAUREGARD a-t-il été utile lors de l'élaboration des études FDAN ?

En sensibilisant le maître d'ouvrage et le conseil général à la question, pour qu'une plus grande place soit accordée à la dimension patrimoniale.

Les nombreux échanges, discussions, débats avec les élus des communes, les services techniques, les bureaux d'études ont permis deux avancées :

- une meilleure prise en compte des dimensions patrimoniales dans la mise en évidence des problématiques (habitat, environnement...),
- une recherche de consensus sur les orientations d'aménagement en matière de protection et de valorisation du patrimoine spécifiquement sambrien.

La démarche n'était pas « gagnée » d'avance pour plusieurs raisons :

1 – Les acteurs locaux (élus, techniciens) étaient traditionnellement peu sensibilisés à la question patrimoniale, que ce soit le patrimoine naturel ou le patrimoine bâti.

2 – L'autre raison, majeure, tient dans le fait que les élus ont souvent à l'esprit d'autres sujets ou problèmes jugés plus prioritaires : aménagement d'un espace ou d'un équipement public, sécurisation d'une route... Sur le bâti, la réflexion et les actions demandées portent plus souvent sur les abords que sur le bâti lui-même.

Enfin, au travers du lien créé entre la démarche BEAUREGARD et les études FDAN ou Schéma directeur, les élus ont pris conscience que la valorisation du patrimoine de leur commune est une dimension essentielle de l'aménagement, et peut servir de levier fort au développement touristique et à l'attrait résidentiel de leur territoire.

Les exemples suivants sur les communes de FERRIERE LA PETITE, MARPENT, PONT SUR SAMBRE, FERRIERE LA GRANDE, FEIGNIES et MAUBEUGE illustrent comment le travail mené dans le cadre du projet BEAUREGARD a permis de nourrir les réflexions, en terme de problématiques et de solutions d'aménagements pour les communes concernées.

A l'avenir, nul doute que les études menées dans le cadre de BEAUREGARD seront fort utiles pour l'élaboration des documents d'urbanisme de l'AMVS.

BEAUREGARD : FERRIERE LA GRANDE

Synthèse des problématiques d'aménagements de la commune de FERRIERE LA GRANDE :

Le thème des enjeux urbains

- Depuis la RD 936 (route MAUBEUGE - COUSOLRE) la commune est imperceptible ;
- de nombreux espaces en friches : espaces vastes, stériles et monotones : friches SNCF, MIROUX, DOLOMIE...espaces ponctuellement utilisés par les gens du voyage.

Le thème des déplacements :

- La RD 936 est un axe très linéaire : cet axe ignore la ville et privilégie le flux routier : il est dangereux pour les piétons et cyclistes ;
- Le carrefour RD 27/RD936 est imperceptible et dangereux : les priorités à droite sont dangereuses ;
- la zone « trente » de centre ville n'est pas identifiée ;
- les rues Dumont et Jaurès, rues structurantes, ne sont pas aménagées pour les circulations douces (voies trop larges, trottoirs envahis par le stationnement...) ;
- le sens de circulations des axes secondaires est incompréhensible : peu de repères, accès difficile au collège, au complexe sportif Carnot et aux industries,
- les zones industrielles restantes sont enclavées et trop excentrées ;
- Des conflits d'usages liés à la présence d'usines qui génère un trafic PL dans le cœur bâti ;
- des venelles et des liaisons non valorisées (ex : chemin de la rivière) ;

Le thème de l'habitat

- Importante maîtrise foncière par la collectivité : commune, AMVS ou EPF ;
- Beaucoup de friches en centre ville, sites pollués ou inondables, peu disponibles pour de l'habitat en construction neuve ;

Le thème de l'environnement :

- 2 ruptures fortes, dangereuses et imperceptibles : La Solre et la voie ferrée :
 - la rivière est oubliée et contrainte par une zone inondable,
 - la voie ferrée n'est pas valorisée ;

- La présence des étangs participe à la banalisation des milieux naturels, en supprimant les zones écologiquement plus variées ;
- Potentiel naturel avec les anciennes carrières au sud ;

Le thème des équipements - cadre de vie

- Nombreuses carences dans le traitement des clôtures, façades et jardins ;
- des équipements en dehors du centre ville : terrains de foot, école, square, collège, parc ;
- des espaces verts sans âmes : peupliers pourris dans le parc, utilisation de la plaine pour le tir à l'arc, absence de jeux pour les enfants, mur en béton monotone et berges effondrées après l'écluse : impression de tristesse ;

Synthèse des options d'aménagements de la commune de FERRIERE LA GRANDE :

Options retenues :

Le thème des enjeux urbains

- Sécuriser la RD 936 : création d'un giratoire par le département : carrefour de la machine, carrefour avec la rue Dumont ;
- Retraiter les friches ;

Le thème des déplacements :

En dehors de la RD 936 :

- Créer et valoriser des connexions entre les différents pôles attractifs ;
- Retrouver la continuité le long du chemin de la rivière ;
- Garantir la continuité le long du tracé du chemin de la voie ferrée ;
- Relier les deux versants par des chemins de traverses ;
- Régler le problème de stationnement rue du Général de Gaulle ;
- Améliorer les flux : souligner les accès, définir les voies accessibles (chemin Emeraude par exemple), souligner les ouvrages d'art (pont), faciliter leurs traverses par les piétons et cyclistes, créer des raccourcis, relier le chemin vert au chemin Emeraude (axe Paris-Moscou) ;

Le thème de l'habitat

- Repenser l'urbanisation : créer des zones d'urbanisation en intégrant le problème des zones inondables et la nécessité de protéger la valeur environnementale du fond de vallée ;
- Changer d'affectation la friche Miroux, plus globalement reporter la vocation industrielle sur les espaces extérieurs au centre ville ;
- Requalifier l'espace urbain avec de nouvelles connexions et de nouvelles places ;
- La friche Vitrant Manesse étant polluée, l'urbanisation se fera en frange Nord : l'urbanisation à l'Est de la commune se fera à l'occasion de l'extension de la Zone d'activité, de la recherche d'un nouvel accès au collège et au site de la SPIE qui pourra ainsi être désenclavé ;

Le thème de l'environnement :

- Retrouver la mémoire de l'eau : remettre la Solre à ciel ouvert, souligner les tracés ;
- Retrouver la structure paysagère : valoriser les saules têtards et les fossés perpendiculaires à la Solre ;
- Développer une nouvelle approche de l'assainissement : l'hydraulique douce ;

Le thème des équipements - cadre de vie

- Valoriser le patrimoine bâti : gare, maison des syndicats, belles maisons ;
- Recentrer les activités : tir à l'arc en salle... ;
- Recomposer les espaces verts ;
- Elaboration d'un cahier de recommandations architecturales et paysagères pour l'amélioration du bâti existant ;